

Loir-et-Cher - Syndicats

## Trois années intenses pour la défense des cadres

16/03/2016 05:38

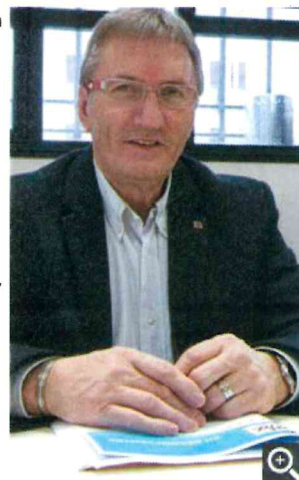
**Le Blésois Manuel Martinez achève le 31 mars son mandat de président régional de la CFE-CGC. L'évolution du monde du travail le laisse perplexe.**

*Il y a une telle déconnexion entre le gouvernement et le monde du travail, un fossé si profond, que ça me rappelle Mai 68. Est-ce qu'on va en arriver là avec ce projet de loi travail si dangereux ?* Il a beau avoir pris la décision de ne pas briguer un second mandat, le président régional de la CFE-CGC ne s'assoit pas pour autant sur l'avenir du code du travail, qu'il ira « *défendre dans la rue* ». D'autant que Manuel Martinez, directeur récemment retraité d'une moyenne surface à Saint-Gervais-la-Forêt, conserve la présidence de « l'Unité nationale de la chaussure et sport », jusqu'en 2018.

Elu à la tête de la CFE-CGC régionale il y a trois ans, après neuf années de présidence de l'union départementale de Loir-et-Cher, Manuel Martinez rendra son tablier le 31 mars avec le sentiment du devoir accompli. « *Il y avait de gros besoins en matière de formation, des conseillers prud'homoux, des membres des CHSCT (\*), des conseillers pour les entreprises de moins de 25 salariés*, détaille-t-il. *J'en ai fait une priorité parce que je m'étais moi-même senti démuné parfois, en tant que responsable départemental.* » De son mandat, il retient aussi l'organisation réussie de trois gros événements, parmi lesquels un colloque national à Blois en mars 2015. Et la satisfaction d'enregistrer une augmentation de 2 % des adhésions à la CFR-CGC durant cette période, essentiellement portée par la fonction publique territoriale et le syndicat policier Alliance, ainsi que la métallurgie. « *Est-ce que cela va pour autant se traduire dans la représentativité du syndicat, qui déterminera désormais le nombre de conseillers prud'homoux ?* » C'est une des questions qui inquiète Manuel Martinez.

« *Dans l'encadrement en région Centre-Val de Loire, le premier problème n'est pas le chômage, ce sont les conditions de travail et en premier lieu, les horaires*, souligne-t-il, *et ce n'est pas avec ce forfait-jour, accentuant la flexibilité, que ça va arranger les choses.* » Signe d'une pression accrue sur les agents de maîtrise et les cadres depuis une dizaine d'années selon lui, l'augmentation du nombre de burn-out. « *Ce n'est pas encore reconnu comme une maladie professionnelle, mais on y viendra.* » Passer la main comme président régional évitera à Manuel Martinez de courir ce risque pour lui-même, tout en préservant sa capacité à se mobiliser pour les autres.

(\* ) Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.



Le projet de loi travail inquiète Manuel Martinez.

Catherine Simon